

**INTERPELLATION URGENTE**  
**du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par les députés Jean-Henri Dumont, Didier Fournier et Sébastien Python (suppl.), concernant coordination et délégué pour l'accueil des gens du voyage! (11.09.2012) 2.240**

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: du 22 au 29 juillet, après la dernière session

Imprévisibilité: événement impossible à prévoir et qui peut se reproduire

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: craintes et mécontentement de la population, instrumentalisation politique

Du 22 au 29 juillet, des gens du voyage d'origine française se sont installés sur un terrain agricole sur la commune de Monthey pour y célébrer un mariage selon leurs traditions. Cette installation, plus ou moins forcée et plus ou moins négociée entre les parties, entre l'exploitant agricole et la communauté (la justice tranchera), a créé une vague d'incompréhension et de mécontentements divers qui ont fait la une des médias romands. Le groupe AdG regrette l'instrumentalisation politique de certains qui ont soufflé sur les braises et mis de l'huile sur le feu plutôt que de contribuer à calmer le jeu et à chercher des solutions pragmatiques et consensuelles selon le droit actuel. Le groupe ADG entend mener une réflexion globale et faire des propositions responsables et constructives en matière de prévention et d'accompagnement professionnel.

La police cantonale a elle-même relevé des difficultés et des manques, notamment en ce qui concerne le nombre de places d'accueil. Les événements ont montré des incompréhensions entre les différents acteurs : population, gens du voyage, police, autorités. Ces différents acteurs se sont adressés mutuellement des reproches quant aux responsabilités dans cette affaire. Pour sortir de cet engrenage néfaste et contre-productif, une approche globale, professionnelle et coordonnée est absolument indispensable. Deux éléments semblent particulièrement importants pour gérer au mieux les séjours des gens du voyage : une indispensable coordination et une médiation professionnelle et spécialisée.

De fait, les gens du voyage ne connaissent pas ou pratiquement pas les frontières, qu'elles soient communales, cantonales ou nationales. Ainsi la gestion du passage des gens du voyage et des places d'accueil dépasse les frontières cantonales. Par exemple, en août, un groupe voulant s'installer à Payerne, dans le canton de Vaud, s'est vu proposer des solutions sur des places officielles à Rennaz et à Martigny. En Valais, il n'y a actuellement qu'une seule place à Martigny. Lorsque les deux places supplémentaires seront enfin créées dans le Centre et le Haut-Valais, il faudra bien coordonner leur occupation. Il en va de même au moins au niveau romand, voire au niveau suisse. Pour le groupe ADG, une approche globale et coordonnée est indispensable. Actuellement, le canton du Valais coordonne-t-il déjà le transit des gens du voyage avec les autres cantons, notamment romands et le département et le Conseil d'Etat entendent-ils renforcer ces coordinations, mener des réflexions et harmoniser les pratiques en la matière?

En France, dans de nombreuses collectivités publiques, des professionnels sont formés spécifiquement à l'accompagnement et à la gestion des rapports avec les gens du voyage. Une connaissance spécifique de la culture et des traditions des différentes communautés permet une approche pragmatique et plus efficace. Cela fonctionne globalement bien. Le canton de Vaud a une médiatrice pour les questions gitanes et semble satisfait d'une telle approche avec une personne de référence spécialisée pour communiquer et négocier. Il paraît évident qu'une meilleure connaissance des gens du voyage et de leurs spécificités doit permettre une meilleure approche et une meilleure gestion. Une formation à la médiation existe déjà pour les forces de la police cantonale. Le département et le Conseil d'Etat envisagent-ils la formation et la nomination d'un délégué e aux gens du voyage comme personne de référence?

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h55)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par  
Jean-Henri Dumont, député  
Didier Fournier, député  
Sébastien Python, député (suppl.)